

---

## Mise en place d'un compostage de proximité au sein d'un CCAS

---

### Quimperlé Communauté



1 rue Andréï Sakharov

29300 Quimperlé

[Voir le site internet](#)

Fanny Philippon

[fanny.philippon@quimperle-co.bzh](mailto:fanny.philippon@quimperle-co.bzh)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



---

## CONTEXTE



Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, Quimperlé Communauté développe le compostage collectif afin de réduire le tonnage d'ordures ménagères et de favoriser le tri à la source des biodéchets.

A ce titre, un pavillon de compostage de 15 m<sup>3</sup> a été mis en place au sein de l'épicerie sociale de Quimperlé dans le but de traiter les biodéchets.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

- Réduire la part de la fraction organique présente dans les ordures ménagères résiduelles (OMR) et réduire les quantités d'OMR collectées
- Apporter une solution de tri à la source des biodéchets pour la structure
- Assurer la pérennité de la pratique grâce à un suivi et à un accompagnement
- Retour à la terre de la matière organique, le compost produit étant réutilisé dans les espaces verts de la commune
- Création de lien social entre les bénévoles

### Résultats quantitatifs

Suite au retournement du compost à l'issue de 10 mois d'utilisation (dont 2 mois d'inactivité liés à la crise sanitaire du COVID-19), il est estimé un volume de 10m<sup>3</sup>, soit environ 6 tonnes de biodéchets (densité moyenne = 0,6 kg/l environ).

### Résultats qualitatifs

Le compost obtenu est de bonne qualité et sera utilisé, après maturation, par les services de la commune pour les espaces verts.

L'équipe du CCAS et les bénévoles sont investis dans cette réalisation et ont fait part de leur satisfaction.

## **MISE EN OEUVRE**

### **Description de l'action**

Les différentes étapes de l'action sont les suivantes :

- Mise en place d'un pavillon de compostage de 15m3.
- Fourniture en broyat issu des espaces verts de la ville de Quimperlé et utilisation du compost pour les espaces verts de la ville.
- Accompagnement d'une année par le salarié maître composteur de l'association prestataire vers les agents du CCAS afin de rendre le pavillon autonome au bout de cette année.

### **Planning**

L'installation du pavillon de compostage a été faite le 12/09/19, puis plusieurs formations et interventions techniques de suivi ont eu lieu.

### **Moyens humains**

- 1 chargée de prévention des déchets au sein de Quimperlé Communauté
- 1 salarié maître composteur au sein de l'association prestataire
- 1 menuisier (entreprise privée) pour la fabrication du pavillon
- 1 agent du CCAS référent de site
- 2 agents du service espaces verts de la ville de Quimperlé pour les aspects techniques au-delà de l'année d'accompagnement

### **Moyens financiers**

Coût total : 2 850 €

- Autofinancement : 1 283 €
- Subvention de l'ADEME : 1 567 €

### **Partenaires mobilisés**

Association Cocico

CCAS

## **VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE**

### **Facteurs de réussites**

La volonté et l'implication de l'ensemble des partenaires ont permis la concrétisation de ce projet et son bon déroulement par la suite.

### **Difficultés rencontrées**

La taille et la localisation de ce pavillon de compostage près d'une chapelle ont compliqué son installation, en effet il a fallu rédiger une « Déclaration Préalable à des Travaux » avec consultation de l'Architecte des Bâtiments de France.

---

### **Mots clés**

## **Dernière actualisation**

Novembre 2020

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)  
sous la responsabilité de son auteur

## **Contact ADEME**

Eva BESNARD

[eva.besnard@ademe.fr](mailto:eva.besnard@ademe.fr)

Direction régionale Bretagne